



Après lecture des déclarations liminaires, la Présidente du CDAS apporte quelques précisions :

#### **Poste de Médecin de Prévention :**

Un recrutement devrait intervenir prochainement.

Le département du Pas-de-Calais avait deux médecins de prévention : le docteur DELEPLACE est parti en retraite en février 2017 et le docteur MALONNE fera de même à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

**Solidaires Finances demande le recrutement de deux médecins de prévention afin de permettre une couverture médicale adaptée à l'étendue de notre département.**

#### **Recrutement du délégué de l'Action Sociale :**

Suite à l'audition de 6 candidats, le CDAS a transmis un compte-rendu au Secrétariat Général. La décision doit être prise rapidement par le Secrétariat Général.

#### **Restauration à Lillers :**

Suite à la fermeture programmée du restaurant administratif de Lillers, les stagiaires seront informés de la possibilité de prendre leurs repas à proximité dans un bar ou un restaurant local.

La Direction tient à l'utilisation des salles de formation installée dans différents sites du département.

Bien que l'équipe de direction réaffirme sa volonté à œuvrer pour le maintien des petites structures de restauration sur le département, Solidaires Finances rappelle que le Secrétariat Général a pris cette décision de fermeture de façon unilatérale et sans considération pour l'association qui a fait vivre le restaurant de Lillers.

### **Compte-rendu Annuel d'Activité 2017**

#### Budget de l'action sociale :

- Restauration : 38,5 %
- Crédits d'actions locales (CAL) : 30,15 %
- Action sociale (prêts et aides) : 12,88 %
- Crèches : 10,98 %
- Fonctionnement : 3,88 %
- Subventions séjours enfants : 3,17 %
- Médical : 1,23 %

Le compte-rendu d'activité dresse un bilan de l'action sociale et permet de suivre l'évolution des dépenses et des bénéficiaires afin de mieux appréhender les besoins.

### **Compte-rendu d'activité des assistantes de service social**

Dans la continuité du mouvement de protestation entamé en 2015 par les assistantes de service social contre le PPCR et la RIFSEEP, le compte-rendu d'activité 2017 n'est pas présenté.

Solidaires Finances n'a pas signé pour le PPCR.

Cf déclaration des Assistantes de Service Social du Pas-de-Calais lue au cours du CDAS.

## Point sur les Crédits d'Action Locale

Les crédits d'action locale seront utilisés pour le financement d'actions destinées à améliorer le cadre de travail des agents et leur bien-être, qu'ils soient actifs ou retraités, au sein de leur famille : arbre de Noël, consultations d'avocats ou de psychologues, actions de prévention, gestes à destination d'agents en longue maladie, sorties...

Des sorties ont déjà été organisées, d'autres sont prévues :

- Les prés du Hem, le musée de plein air et les jardins Mosaic en juillet,
  - Le musée maritime et la visite du Frac de Dunkerque en août,
  - Le parlement européen de Bruxelles le 9 octobre,
  - Le musée de la Piscine, et le musée Jacquard à Roubaix en novembre,
- et en fonction du budget disponible, le cirque de la Générosité à Longuenesse.

Des crédits doivent être réservés pour prévoir l'arrivée de nouveaux douaniers sur le site du tunnel en septembre. Des dépenses sont notamment à prévoir pour l'amélioration des coins repas.

Une aide au permis de conduire va être mise en place à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

200 € pourront être versés à l'auto-école agréée pour l'inscription d'agents au permis de conduire, sans condition de ressources.

100 € seront attribués lors de l'inscription d'enfants d'agents dans l'auto-école agréée de leur choix, sous condition de quotient familial.

**Solidaires Finances demande que la condition pour les enfants d'être fiscalement à charge soit réétudiée afin de permettre l'attribution de cette aide à tous les enfants d'agents, lorsque la condition de quotient familial est remplie.**

L'aide au permis a été soumise aux votes des représentants du personnel au CDAS.

FO et l'Union UNSA/CFTC s'abstiennent.

Solidaires Finances, la CGT et la CFDT votent pour.

**Solidaires Finances, tout comme la Présidente du CDAS, souhaite recentrer les crédits d'action locale sur des actions de prévention et des aides pour les agents, notamment les plus démunis.**

## Point sur le groupe de travail sur le logement du 17 mai

Ce groupe de travail a permis de souligner la nécessité de rendre facilement accessible l'information en matière de logement.

La délégation à l'Action Sociale va :

- insérer le lien permettant l'accès au site de la Préfecture sur son site.

Étant donné les difficultés à trouver les renseignements sur le site de la Préfecture, le site de l'Action sociale doit comporter un résumé des démarches et des conditions d'octroi de logements sociaux. Les possibilités d'acquiescer un Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) et les délais de réunion des commissions d'attribution des logements doivent être évoqués.

- rappeler que la délégation dispose de renseignements fournis par des propriétaires qu'ils peuvent être communiqués aux agents en recherche de logements, ainsi que les coordonnées des personnes qu'il est possible de contacter.

- ajouter les renseignements sur la caution locative de la MASFiP.

**Solidaires Finances revendique depuis des années la création d'une aide financière individuelle (modulable en fonction des revenus et du loyer), qui allégerait la part importante que représente le loyer dans un budget, et une augmentation conséquente du parc des logements ministériels.**

**Les représentantes en CDAS pour SOLIDAIRES Finances**

**Laurence MOUTIN-LUYAT – Catherine PAYEN**

**Catherine VERDAUX – Delphine FACON**

**Experte : Sandrine BUQUET**